



Lettre d'information trimestrielle Mars 2012

Avant tout, nous profitons de ce premier courrier de l'année pour vous souhaiter une bonne année 2012 et une bonne « auto »-route sur les réseaux des départements de la Haute-Savoie, de l'Ain et de la Savoie.

Vous avez pu constater que depuis début avril 2011 nous étions moins présents par nos actions, après plus de 5 ans de présence mensuelle à différents points du réseau, en particulier à Nangy, une pause dans nos activités de terrain était nécessaire pour les cadres très actifs de notre association.

Nous n'avons pas pour autant négligé de vous représenter, vous, membres de notre association et usagers des autoroutes A40 et A41, auprès des différents décideurs, acteurs de la vie autoroutière de notre région. Nous avons participé avec les autorités (préfets, sous-préfets, gendarmeries, douanes,...), les sociétés concessionnaires des autoroutes (ATMB et AREA) et avec les associations (Groupement Transfrontalier Européen) à de nombreuses réunions pour essayer de faire entendre votre voix.

Les discussions ont comme toujours été riches et animées, de nouveaux visages sont apparus puisque le président de l'ATMB, Monsieur Gerald de Pablo a laissé sa place à Monsieur Hugues Hourdin et Jean-Paul Chaumont, directeur général de cette même ATMB, a été remplacé par Philippe Redoulez. Evidemment pour notre association, pas de changement de cap, porter vos remarques et vos questions, proposer, orienter, construire autour des thèmes de la sécurité, des aménagements autoroutiers, des abonnements et des tarifs sont restés nos priorités.

Pour le bureau de l'association

O. Bonora-Président ADUA40-A41

Bilan de nos actions 2012 :

Sortie Vallée Verte :

Suite à nos discussions avec le directeur de l'ATMB, il a été décidé de faire un nouvel aménagement sortie Vallée Verte où une seconde voie a été aménagée. La situation semble s'être améliorée mais n'hésitez pas à nous informer si vous constatez des problèmes (fréquence ou importances des bouchons, absence des patrouilleurs, messages des panneaux inadéquats,...).

Bouchon et sécurité à Bardonnex :

Cette année 2012, suite à nos discussions avec les douanes françaises et suisses, la signalétique a été améliorée pour l'achat de la vignette à la douane.

Autre bonne nouvelle, un nouvel aménagement nous a été présenté par l'ATMB pour améliorer l'insertion des usagers venant de l'A40. Celui-ci sera réalisé dans les mois qui viennent, nous espérons qu'il sera aussi efficace que prévu et que la douane de Bardonnex pourra absorber ces évolutions.

A noter, un triste record, celui du radar le plus actif de France avec 450 flashes par jour (avec plus de 6 millions d'euros de recette sur l'année), le radar de Bardonnex assure sa fonction première la sécurité des personnels douaniers. Nous espérons que vous n'êtes pas parmi les victimes de ce radar, nous demanderons lors de

prochaines réunions à ce que la signalétique de ce radar soit améliorée afin de continuer à préserver la sécurité des personnels douaniers tout en abaissant le nombre de personnes piégées par la configuration unique des lieux (une autoroute limitée à 110 km/h débouchant sur une zone à 50 km/h).

Sortie Annemasse :

Pour l'instant rien de nouveau, mais les plans du futur aménagement de la sortie Annemasse avec la succession de deux « vrais » ronds-points nous a été présentés, la sécurité sera enfin améliorée, la fluidité du trafic le sera-t-elle ? A confirmer...

Co-voiturage et transport en commun :

Avec un parking de co-voiturage de 78 places en zone industrielle de Bonneville couplé avec une offre de bus gérée par l'ATMB et des tarifs d'abonnements mensuels très attractifs, nous aurions pu plébisciter cette initiative, malheureusement, le manque de visibilité de cette offre(aucune information visible depuis le site de l'ATMB), le cadencement et la durée des trajets restent un frein au développement de cette solution. A suivre, lors de nos prochaines discussions avec l'ATMB.

Pour plus de détails : <http://www.atmbcom.com/internet/atmbLigneBus/index.html>

Pollution:

Une fois encore, cette année, se sont succédés de nombreux pics de pollution, loin des solutions populistes, démagogiques des uns des autres nous nous permettons de vous encourager à respecter les recommandations et obligations de limitation lors de ces épisodes et ceci pour le bien de tous les habitants.

Perspectives pour 2013 :

Augmentation des tarifs au 1^{er} février:

Une fois encore les tarifs des autoroutes ont évolué au 1^{er} février 2012, bien que validés par les autorités, leur évolution (augmentations de 2,5% en moyenne) reste obscure et semble arbitraire. Nous insisterons cette année pour avoir plus de justifications sur leur répartition. Nous vous encourageons à bien regarder vos relevés mensuels de janvier et février pour prendre la mesure de ces augmentations (parfois plus de 7% pour certaines sections).

Evolution technologique:

Le télépéage 30km/h testé à Cluses va être généralisé sur le réseau ATMB, une évolution technique intéressante pour le confort des usagers qui nécessite des investissements que l'ATMB souhaite classer sous la rubrique « écologie » (moins de rupture de vitesse = moins de pollution), nous avons compris le message marketing et en allant plus loin nous proposerons la suppression des péages car « pas de péage » = « moins de pollution ».

Télépéage moto:

Les voies télépéages sont maintenant interdites aux motos pour des raisons de sécurité et de facturation mais ni l'AREA, ni l'ATMB n'ont encore répondu à nos attentes, un vrai télépéage moto déjà existant sur certaines autres autoroutes. A suivre...

Désenclavement du Chablais :

C'est officiel, l'Etat n'a pas les moyens d'investir pour réaliser l'autoroute de contournement d'Annemasse et le désenclavement du Chablais et il laisse aux privés l'initiative de mettre à l'étude une solution (payante évidemment). L' ATMB a mis à l'étude une projet, nous attendons d'en savoir plus...

Annemasse-St Julien bientôt payant ?

Toujours pas de clarification sur le statut de l'autoroute de contournement d'Annemasse-St Julien, la convention entre le Conseil Général et l'ATMB va bientôt prendre fin, cette portion va-t-elle devenir payante? Toujours pas de prise de position du département, levée de bouclier des édiles de l'agglomération d'Annemasse, silence de l'ATMB et du canton de Genève. Nous souhaiterions une fois de plus la plus grande transparence, nous réaffirmons aussi notre volonté de voir se mettre en place des tarifications plus justes avec une facturation aux kilomètres parcourus et non une répartition des coûts globaux sur les usagers payants.

Notre association et vous :

Notre site internet: www.adu-a40.net ou adua40.free.fr

Notre site n'a plus été modifié depuis juin 2011, il sera mis à jour d'ici quelques jours. Votre rôle le plus important auprès de notre association est d'apporter vos témoignages, de nous informer des problèmes que vous rencontrez au quotidien afin que nous puissions fédérer vos remarques, vos demandes, vos suggestions.

Au-delà de ce rôle, nous souhaiterions vous encourager à porter à notre connaissance les manifestations, les articles de journaux, les sites internet, les associations qui peuvent compléter l'action de notre association et enrichir notre site. Pour toutes questions, suggestions, corrections vous pouvez nous contacter à l'adresse adua40@free.fr.

Appel aux cotisations pour l'année 2012 :

Enfin fidèle à notre politique, nous souhaitons continuer de vous laisser choisir entre membre « sympathisant » ou « donateur » pour adhérer à notre association, mais nous nous permettons de vous rappeler que notre association est une association loi 1901 à but non lucratif dont les cadres sont bénévoles. Sur l'année 2010-2011, notre association dont le budget de 350 € est composé principalement de frais d'assurance (250€), de frais pour le site internet (20€) et de frais divers (courriers, timbres, ...) a été déficitaire et la pérennité de notre association n'est due qu'à la volonté des cadres fondateurs de l'association de la faire vivre. Nous vous encourageons donc à nous soutenir, à adhérer et à cotiser pour nous permettre de vous représenter pour cette année 2012. Sans votre soutien notre association pourrait disparaître dans les mois qui viennent.

Pour toute adhésion vous trouverez notre bulletin à l'adresse suivante :

<http://adua40.free.fr/Documents/BulletinAdhesionADU.pdf>

à retourner à :

ADU A40-A41
178, Avenue de la Gare
74130 BONNEVILLE